

COMMUNE DE SEYNE-LES-ALPES

Le Mulet



Seyne-les-Alpes, lieu de référence du Mulet

Qu'est-ce qu'un mulet ?

Le mulet est un animal issue du croisement (hybridation) entre le baudet et la jument. Il appartient à la famille des équidés comme ses géniteurs.

Il est presque toujours stérile. La femelle appelée mule n'est qu'exceptionnellement féconde.

La taille du mulet avoisine celle du cheval. Il se caractérise par de grandes oreilles pointues dues à son héritage paternelle.

Il est très résistant, il supporte la chaleur et la soif. Il a le pied sûr comme l'âne, en s'assurant d'abord avec la pointe que le terrain est stable, ce qui lui permet d'accéder à des endroits difficiles et des chemins de montagne escarpés.

Le mulet seynois

Les baudets utilisés traditionnellement au XIX^{ème} siècle sont les baudets locaux dits « bas-alpins », de taille moyenne, bien adaptés au milieu.

En 1913, un précurseur fait venir des baudets catalans et poitevins. C'est de cet apport de sang nouveau allié aux juments autochtones ainsi que des juments d'Auvergne ou des Vosges que naît le type du mulet seynois.

Celui-ci est de taille moyenne, large et trapu, bien charpenté, un peu plus petit que le mulet du Poitou (principale région productrice de France).

La reproduction et l'élevage du mulet

La reproduction du mulet a été de tout temps chose délicate pour les éleveurs seynois.

D'une part l'âne et la jument ne sont guère coopérants, d'autre part , l'objectif est d'améliorer la race et la productivité.

La saillie se faisait selon la pratique de la « monte en main », pratique naturelle ou l'étalonnier « aidait » sensiblement le baudet. Depuis 1988, l'insémination artificielle est utilisée et le vétérinaire peut suivre la gestation grâce à l'échographie.

Une jument a une durée moyenne de fécondité de 15 ans, elle peut avoir 14 ou 15 muletons dans sa vie, puisqu'elle porte environ 11 mois et demi.

Les mulets sont des animaux robustes, rarement malades, ils se contentent de la nourriture la plus rustique, d'avoine et d'herbages les plus grossiers.

Du début du XIXème siècle aux années 1950-60, l'élevage du mulet est une activité importante qui permet à des familles de connaître une relative aisance matérielle. Vers 1950, une mule dressée vaut environ un petit tracteur. Pendant l'entre-deux-guerres, on estime à environ 800 les mules et mulets qui naissent chaque année dans la région de Seyne. A cela, il faut ajouter l'importation de muletons du Massif Central ou des Pyrénées élevés jusqu'à deux ans afin de satisfaire l'ensemble des acheteurs. Seyne acquiert sa réputation de capitale du mulet.

A la fin du printemps, les animaux sont regroupés pour une sorte de transhumance locale et envoyés sur de vastes alpages ente 1 750 et 2 500m d'altitude (Grande Montagne à Seyne, Chabanon à Selonnet, plateau de la Chau à Montclar) ; Les propriétaires marquent leurs bêtes avant de les confier au berger et les accompagnent eux-même à la Cabane des Mulets (Seyne).

A l'automne, les bêtes sont parquées dans les prés de la vallée. Pendant l'hiver, le froid et la neige interdisent toute activité agricole.

Les mulets restent dans les écuries ou les « forests » (petits bâtiments comprenant grange et écurie) situés l'écart des hameaux. Ils sont choyés par leurs propriétaires qui viennent leur distribuer la nourriture et l'eau.

A Seyne, les animaux ne sont que peu ferrés. Ils sont destinés à la vente donc ils ne travaillent pas. De plus, ils ont les sabots naturellement solides.

A la fin des années 50, l'activité mulassière décline à cause de la généralisation des tracteurs dans les campagnes.

De nos jours, une vingtaine de mules et mulets naissent chaque année. Ces bêtes sont vendues en Suisse et en Italie du Sud (Calabre) où elles sont encore utilisées pour le débardage.

Le mulet au travail

Vers l'âge de 2 ans, le mulet peut-être dressé. On les trouve dans tous les secteurs d'activité et en premier lieu dans l'agriculture où il est souvent affecté aux tâches les plus dures. Sa force physique, sa résistance à l'effort en font un animal de bât (il porte de lourdes charges grâce au bât fixé sur son dos) et un animal de trait (il tire des outils aratoires ou des voitures grâce au « basté »).

Le collier qui repose sur les épaules et auquel on accroche les guides (lanières de cuir) et les traits (chaînes) permet à l'animal de tirer.

Son aisance sur les terrains en fait l'animal préféré des propriétaires de cultures en terrasses (vigne, oliviers) et de ceux des zones de montagne (fourrage, céréale). Dans les forêts, le mulet est choisi pour sa grande force musculaire et utilisé pour le débardage (transport des bois hors de la coupe).

Le mulet est aussi un moyen de transport : chargé de marchandises et parfois de passagers, il peut franchir les cols les plus hauts par des sentiers abrupts.

Le commerce

Figure centrale du commerce mulassier, le maquignon (marchand) est un grand voyageur. Vêtu de sa blouse noire, armé de sa canne (avec une toise pour mesurer les bêtes), il revend les animaux achetés aux éleveurs seynois, sur les foires locales, mais aussi en Savoie, Suisse, en Andorre, en Espagne, en Algérie...La destination militaire des mulet (pour le transport du matériel et des hommes) est accessoire par rapport au commerce privé.

Au-delà de l'aspect marchand, ce commerce international provoque une véritable ouverture culturelle du Pays Seynois à l'extérieur.

Les institutions

La réussite de l'entreprise mulassière seynoise est à mettre en premier lieu sur le compte de l'opiniâtreté et de la compétence des seynois eux-mêmes, éleveurs et marchands. Cet élevage s'est développé « hors cadre » avec le soutien et le contrôle des autorités de tutelle.

Le Pays de Seyne dépend successivement des Haras Royaux d'Arles (1806-1873), puis des Haras Nationaux d'Annecy (1873-1972) et d'Uzès (après 1972).

Depuis 1965, les haras Nationaux entretiennent et fournissent les reproducteurs (étalon et baudet) et le personnel compétent (éleveur).

En 1922, le directeur des Services Agricoles départementaux initie la distribution d'aides visant à encourager l'élevage du mulet.

En 1923 est organisé le 1^{er} **concours mulassier**. C'est le moment où le commerce mulassier bat son plein. Au départ, il est réservé aux juments suitées, c'est-à-dire accompagnées de leur mulet de l'année. Au fil des années, on admet d'autres catégories de bêtes (juments suitées d'un poulain, non suitées...). Les éleveurs présentent leurs animaux devant le jury qui, après s'être concerté, distribue les prix. Autrefois la cérémonie s'achevait par un grand repas (à l'hôtel des Trois Rois) au terme duquel on proclamait le palmarès. Aujourd'hui, le concours se déroule le 2^{ème} samedi d'août.

Le Concours mulassier : Le 2^{ème} samedi du mois d'août



C'est l'événement incontournable de la vie seynoise et du tourisme local. **Le Concours Mulassier** est le dernier rendez-vous du genre en France. Il a lieu le deuxième samedi du mois d'août, en même temps que la fête du village.

Le Concours Mulassier est né d'une idée émise en 1922. Ce projet reçoit alors l'appui officiel des services agricoles et vétérinaires départementaux et l'approbation des administrations des haras. Le 1^{er} concours a eu lieu le 15 août 1923.

Il fait partie d'un vaste programme d'amélioration de la production locale par l'octroi de primes incitatives à l'importation de juments et étalons ardennais et boulonnais et à l'importation d'une race asine du Poitou où déjà cet élevage s'essouffle.

Depuis sa création, le Concours Mulassier n'a pas toujours eu le même succès ni la même importance. Le nombre des animaux présentés chaque année a varié de façon considérable. Au fil du temps d'autres races liées à d'autres besoins sont venues participer au concours.

Le Concours Mulassier attire toujours autant les habitants du Pays de Seyne, les amateurs du mulet et les touristes qui sont séduits par l'authenticité de cet événement et la qualité des animaux présentés, lors de cette belle matinée du mois d'août.

Lexique

Baudet : âne destiné à la reproduction

Jeton ou jetonne : mulet ou mule entre 6 et 8 mois

Doublon ou doublonne : mulet ou mule d'environ 18 mois

Étalon : cheval destiné à la reproduction

Poulain : produit mâle d'un étalon et d'une jument

Pouliche : produit femelle d'un étalon et d'une jument (la pouliche devient jument à partir de 3 ans)

Bardot ou bardine : produit mâle ou femelle d'un étalon et d'une ânesse (rare car ne possède pas la qualité du mulet).

